



Négociation Annuelle Obligatoire

Les écureuils doivent-ils s'appauvrir en silence ?

Laurent Mignon a une nouvelle fois réussi à contrôler sans grand mal ses « fidèles partenaires sociaux » et ainsi imposer sa rigueur salariale à l'ensemble des salarié-es :

- 0,8 % d'augmentation générale de salaire versus inflation 2021 de près de 3 %
- Une "primette" de 600 €

A titre de comparaison, l'établissement mutualiste Crédit Mutuel verse 2 000 € à l'ensemble de ses salarié-es et 1% d'augmentation générale de salaire !

Pourtant lors de l'avant dernière réunion, tous les syndicats étaient vent debout contre les propositions de BPCE (0,6% d'augmentation et 600 € de prime), certains en colère allant même jusqu'à parler de mobilisation... Un moment d'égarement sans doute !

Alors pourquoi un si brusque et inexplicable revirement de situation ?

Encore une fois, La CFDT, la CGC et le SU-UNSA ne se sont pas fait prier et se sont empressés d'écouter la direction dans les couloirs comme en 2019, en dehors de tout cadre légal et officiel.

Il aura suffi d'un supplément de 0,2% d'augmentation générale de salaire pour faire passer les réformistes de la colère à l'acceptation !

L'ensemble des écureuils s'appauvrit pour contribuer à la richesse personnelle de Laurent Mignon et de ses obligé-es dans les CE et BP

Répété comme un mantra, il martèle avec aplomb que le résultat net du Groupe d'ici 2023 devra être supérieur à 5 Md€ contre 1,6 Md€ en 2020 misant sur les métiers de la banque de détail pour la Branche Caisses d'épargne.

L'austérité pour les écureuils et l'opulence pour les dirigeants

Loin de la rigueur salariale qu'ils imposent au personnel, à dix mille lieux des salaires de misère qu'ils ont instaurés pour les jeunes entrant-es, ces sinistres dirigeants n'en continuent pas moins à s'empiffrer de parts variables substantielles, de parachutes dorés, d'augmentations de salaire délirantes et autres privilèges à tous les étages (indemnité de résidence, grosses berlines, carte visa infinie, système de retraite additif, etc.), quelle indignité pour une banque coopérative !

Faisant fi de nos efforts et de nos compétences, qui peut raisonnablement accepter la nouvelle provocation de Laurent Mignon et ses affidés ?

SUD-Solidaires dénonce l'injustice sociale qu'elle constitue, comme l'aberration économique qu'elle incarne.

**FACE À L'URGENCE SALARIALE,
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
LE 27 JANVIER PROCHAIN**



Le 6 janvier 2022 / 1-2022

Le bureau national : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Karine Le Diouon – Olivier Le Saëc – Damien Pinsault – Alain Quesne

SUD-Solidaires Groupe BPCE

110 avenue de France – 75013 Paris

Contacts : 06 73 46 11 98 / sudbpce@gmail.com

Site : www.sudbpce.com

